

Conseil municipal de Créteil du 27 juin 2011

Vœu présenté par le groupe Europe Ecologie Les Verts
Relatif à la situation des familles roms du site « Mondor » à Créteil

Dans votre allocution des vœux 2011, vous aviez choisi à juste titre Monsieur le Maire, de marquer votre attachement aux principes humanistes et républicains, dans un contexte où, après le discours de Grenoble du Président de la République en juillet 2010, on avait franchi un cran supplémentaire dans la stigmatisation et le racisme.

Ainsi, le 19 janvier dernier, vous déclariez devant une large assemblée :
Je saisis l'occasion pour dire deux mots sur la situation à l'égard des Roms. Nous sommes contre la constitution de bidonvilles à la périphérie de nos cités. Comment pourrions-nous admettre une telle régression sociale ? Mais dès l'instant où ces populations sont sur notre territoire, pour des raisons culturelles, économiques, bien sûr, parfois politiques, on se doit de leur assurer l'accueil le plus humain possible, pour eux et pour leurs enfants

Or, depuis plusieurs mois, un groupe de 50 Roms originaires de Roumanie (Timisoara) est installé sur un terrain isolé situé face à l'hôpital Henri Mondor. Il s'agit pour l'essentiel d'hommes, de femmes et d'enfants qui avaient été expulsés du terrain dit Castorama (carrefour Pompadour) en octobre 2010.

Les familles vivent de la vente des fleurs (ils sont régulièrement présents dans la rue piétonne de Créteil, malgré les interventions des ilôtiers municipaux) et du ramassage de la ferraille.

Ils ont trouvé un lieu sans voisinage immédiat, dont ils assurent l'entretien. Leurs baraques précaires jouxtent un terrain d'ERDF contenant un poste de transformation, séparé par un mur de plus de deux mètres qui empêche clairement les intrusions. D'ailleurs aucun cas n'a été constaté.

Le site est formé de plusieurs parcelles appartenant notamment à ERDF. Créteil-Habitat/Semic est également propriétaire d'une partie du site et à ce titre, cet organisme a mandaté le 16 juin dernier des huissiers chargés de dresser une « sommation de déguerpir » à l'encontre des familles présentes. Une procédure devant le TGI est engagée conjointement par ERDF et la Semic : les 2 premières audiences ont été reportées. La prochaine audience est fixée au 12 septembre prochain.

Alors que L'Etat, responsable au premier chef de la mise à l'abri des personnes à la rue, devrait s'impliquer sur tous les territoires concernés pour trouver des solutions de sortie des squats délabrés et bidonvilles,

Alors que le Conseil Régional et le Conseil Général sont engagés dans des dispositifs ambitieux et courageux qui visent à accompagner les municipalités qui tentent de trouver des solutions d'insertion de ces familles, comme c'est actuellement le cas dans plusieurs communes du Val de Marne,

Alors que ces familles sont, de fait, implantées sur le territoire communal depuis

plusieurs mois, voire plusieurs années, et qu'elles bénéficient du soutien et de l'accompagnement de plusieurs associations locales,

Alors que les procédures d'expulsion qui ont jusqu'à présent été conduites à l'encontre des familles roms installées à Créteil n'ont jamais permis d'éradiquer l'implantation de campements de fortune, et contribuent finalement à entretenir la stigmatisation dont sont victimes les roms,

La Ville de Créteil a l'occasion de mettre en oeuvre les principes humanitaires si justement invoqués lors des vœux de début d'année en engageant les démarches vers une solution d'insertion plus durable pour ces familles.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal émet le vœu :

- que la Semic suspende immédiatement les poursuites engagées à l'encontre des familles roms qui occupent le terrain « Mondor »
- que la Ville recherche dès à présent et mette en oeuvre, avec l'ensemble des partenaires concernés, les moyens d'accueillir ces familles dans des conditions dignes et durables.